



## FORMULAIRE DE CANDIDATURE

**Date de limite de candidature : 15 octobre 2021**

<b>Nom du projet</b>	PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL : Développement des circuits alimentaires de proximité en Pays de Langres, en utilisant le moteur de la restauration collective _ Education alimentaire et agriculture locale
<b>Nom du Porteur de projet</b>	PETR du Pays de Langres
<b>Structure Juridique du Porteur de projet</b>	PETR
<b>Nom du GAL</b>	GAL du Pays de Langres

### THEMATIQUES DU PROJET

Faire des territoires ruraux des créateurs de nouvelles formes de services aux publics ( <i>thèmes des projets : maintien / création services de bases à la population, revitalisation des centre-bourgs</i> )	<input type="checkbox"/>	
Faire des territoires ruraux des territoires ouverts ( <i>thèmes des projets : coopération transnationale, interterritoriale</i> )	<input type="checkbox"/>	
Faire des territoires ruraux des vitrines d'une ruralité dynamique et attractive ( <i>thèmes des projets : marketing territorial, valorisation du patrimoine, culture, tourisme</i> )	<input type="checkbox"/>	
Faire des territoires ruraux des moteurs de développement économique ( <i>thèmes des projets : développement économique, commerce et artisanat, numérique</i> )	<input type="checkbox"/>	
Faire des territoires ruraux des espaces d'excellence en matière écologique, agricole et énergétique ( <i>thèmes des projets : patrimoine naturel, transition écologique, agri-écologie</i> )	<input type="checkbox"/>	
Faire des territoires ruraux des vitrines des produits locaux ( <i>thèmes des projets : circuits courts, valorisation d'un produit local</i> )	<input checked="" type="checkbox"/>	

## ELEMENTS BUDGETAIRES

Montant total du projet	122 552,77 €
Montant FEADER	75 000,00 €
Nom des co-financeurs	ETAT (15 000 €)

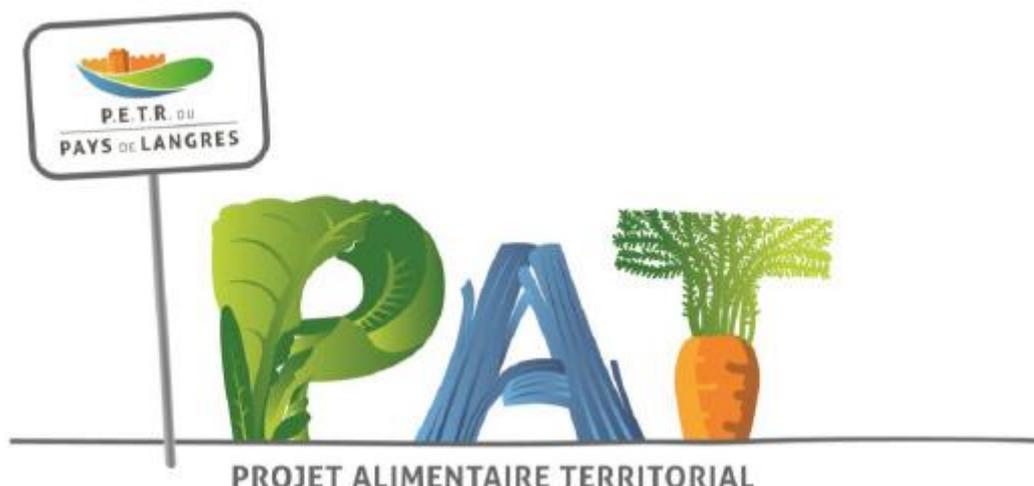
## INTRODUCTION DU PROJET

Présenter en quelques mots et de manière communicante le projet (ce paragraphe sera utilisé comme sous-titre). (150 mots maximum)

### **Le Programme Alimentaire Territorial (PAT),**

Ou la redécouverte du bon sens pour nourrir son territoire...  
Ou l'histoire d'une évidence pas si simple à mettre en place ...

Le PAT, mené par le PETR du Pays de Langres, à été financé par des fonds LEADER.



## PRESENTATION RESUMEE DU PROJET

Présenter de manière concise le projet. (300 mots maximum)

Les sujets à évoquer sont entre autres :

- la localisation
- les éléments de contexte (besoin d'action / problématique)
- les objectifs
- les réalisations effectives ou attendues
- le rôle de LEADER dans le projet (financement, accompagnement, mise en réseau, etc.).

## Localisation : Pays de Langres

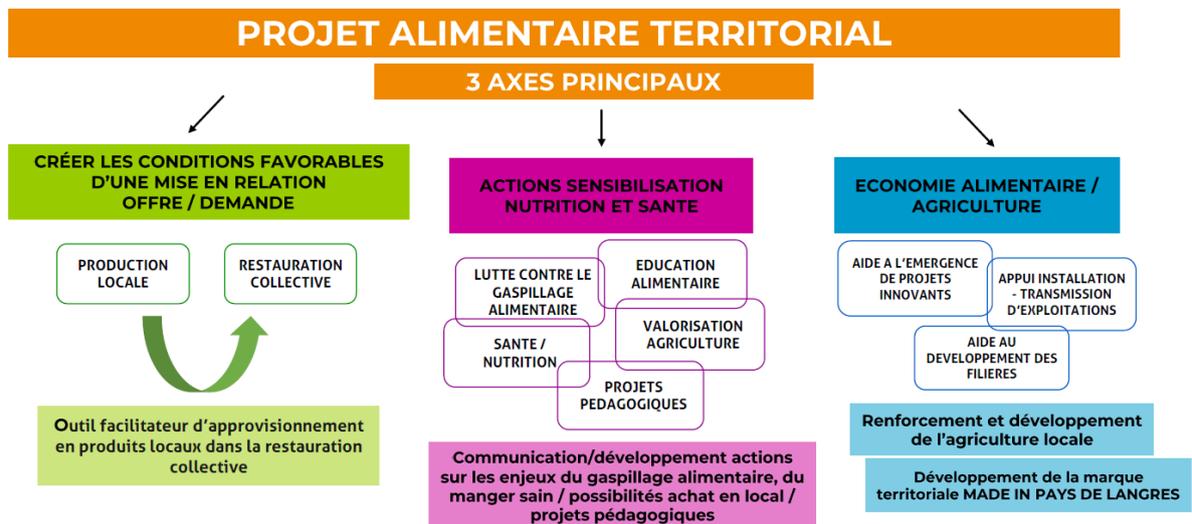
### Éléments de contexte :

L'activité agricole, partie intégrante du paysage local, est importante en Pays de Langres. Il s'agit essentiellement d'une agriculture de zone intermédiaire, fragilisée par l'évolution des marchés agricoles et en plein questionnement sur son modèle économique et les perspectives futures.

Il s'agit donc, dans le cadre du PAT, de concourir largement au développement des circuits alimentaires de proximité dans la consommation locale et soutenir l'agriculture locale en accompagnant le territoire dans l'application d'initiatives diverses, en s'appuyant sur le moteur de la restauration collective (plus de 1,4 millions repas/an) et en sensibilisant aux enjeux de la lutte contre le gaspillage alimentaire et de l'éducation alimentaire. Le potentiel de valeur ajoutée est important avec **près de 900 exploitations agricoles dont plus de 11% en diversification**. Il y a aussi un enjeu économique à ce projet en favorisant le maintien de cette valeur ajoutée sur le territoire.

### Objectifs :

La stratégie alimentaire du PAT du Pays de Langres porte sur 3 axes principaux.



Dans le cadre du projet LEADER, c'est le premier axe qui a été financé : « Créer les conditions favorables d'une mise en relation Offre/Demande ».

### L'objectif de ce projet consiste à :

- Favoriser les circuits alimentaires de proximité dans la consommation locale,
- Renforcer les filières d'approvisionnement de la restauration collective,
- Toucher, le plus largement possible, les différentes catégories de population du territoire pour les sensibiliser à la thématique du gaspillage alimentaire, à l'éducation alimentaire ou encore au goût, pour exemple.
- Mobiliser pour se faire les forces vives locales et les consolider

### Réalisations effectives et attendues :

- Création d'un « Catalogue de produits agricoles locaux du Pays de Langres » qui recense les agriculteurs prêts à vendre leurs produits auprès de la restauration

collective. L'objectif est de fournir de manière plus conséquente les assiettes du territoire en produits locaux (cf. visuels ci-dessous).

- L' « Offre éducative et pédagogique en Pays de Langres » recense les acteurs locaux proposant des prestations éducatives et pédagogiques dans le champ de l'alimentation. L'objectif est d'accompagner le territoire au changement alimentaire, à sensibiliser à l'alimentation durable et à lutter contre le gaspillage alimentaire. (cf. visuels ci-dessous) en mobilisant les associations et compétences locales.
- Création d'un listing d'approvisionnement en produits locaux (vente directe et livraison) en Pays de Langres (cf. visuels ci-dessous).
- Mise en place de 4 groupes techniques thématiques : logistique \_ commande publique durable \_ éducation alimentaire et outil de production de repas.

### Rôle de LEADER dans le projet :

Ce financement, par le recrutement d'une chargée de mission PAT, a permis la mise en réseau et l'accompagnement de porteurs, mais surtout a engendré un effet levier vers d'autres dispositifs et le soutien financier d'autres projets en lien avec la thématique :

- Labellisation du Programme Alimentaire Territorial en mars 2021 ;
- Le financement obtenu dans le cadre de l'AAP Programme national pour l'alimentation PNA (Volet A de la Mesure 13 Plan de relance) apportant une reconnaissance au PAT à hauteur de 100 000,00 € qui permettra de financer la poursuite de l'animation du PAT (et de pérenniser le poste de la chargée de PAT), une étude d'opportunité et de faisabilité des outils de production de repas en Pays de Langres et de futures actions de communication et de sensibilisation ;
- La subvention accordée à 7 projets du territoire dans le cadre de l'AAC du Plan de relance (Volet B de la Mesure 13 Plan de relance) à hauteur de 626 851,73 € :

Structures porteuses	Projets en Pays de Langres
G.A.R.E (Groupement des acteurs ruraux en écoactivité)	Prox'Alim _ Développement d'un projet éducatif alimentation durable
La Transfo du Plat'Ho	Création d'un laboratoire de transformation de fruits et légumes au statut d'entreprise adaptée
Maison de Courcelles	De la fourche à la fourchette _ création d'une cuisine pédagogique et d'insertion
Maison Providence	Création d'une auberge solidaire au travers d'un chantier d'insertion
PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) du Pays de Langres	Création d'un « outil » logistique de collecte et de distribution de produits locaux pour la restauration collective
Régie Rurale du Plateau	Développement d'une plateforme de distribution de légumes BIO
SAS Paysans Plateau de Langres – initiative et accompagnement de la FDPL 52 (Fédération des producteurs de lait de la Haute-Marne)	Création d'un magasin de producteurs « Esprit paysan »

- De soulever des besoins et de créer d'autres groupes de travail en lien avec la thématique alimentaire et l'approvisionnement local de la restauration collective, le développement des circuits-courts.
- Poursuivre les autres axes du PAT : accompagner les collectivités pour une commande publique durable, action de sensibilisation alimentation durable et lutte contre le gaspillage alimentaire, maintenir, développer et mettre en valeur l'agriculture sur le territoire et les produits locaux.
- De consolider la place économique et sociale des acteurs locaux qu'ils soient de la sphère entrepreneuriale (producteurs, traiteurs, ...) publique (éducation nationale, santé, ..) ou de l'ESS (associations, EPHAD, crèches ; ..)

## LE CARACTERE EXEMPLAIRE / INNOVANT DU PROJET

**Présenter le caractère innovant / exemplaire du projet (200 mots maximum)**

Ci-joint les notes de sélection du CPROG marquant l'innovation sociale de ce projet :

Les Marqueurs d'innovation sociale se définissent comme un ensemble d'éléments susceptibles de produire de l'innovation sociale lorsqu'ils sont conjointement menés dans un projet.			
Expert(s) invité(s)			
Marqueur 1	Contextualisation du besoin et de l'aspiration	2	
Marqueur 2	Dimension collective du projet (hétérogénéité)	4	
Marqueur 3	Ancrage territorial	3	
Marqueur 4	Accessibilité	4	
Marqueur 5	Nouveauté/Rupture par rapport à l'existant	4	
	<b>TOTAL Poir</b>	<b>17</b>	
Points forts	mis en place de comités de suivi		
Inscription dans les priorités LEADER	Oui	Fiche action LEADER	Fiche action 2
Inscription dans les priorités du Projet de terrir	Oui		
<b>Statut du projet</b>	Projet d'innovation sociale (16 à 20 points)		<b>Avis du CPROG</b> sélectionné

	<b>LES MARQUEURS D'INNOVATION SOCIALE</b> PETR du Pays de Langres "innovons en Pays de Langres" <b>Echelles de grandeur des Marqueurs</b>		
Les Marqueurs d'innovation sociale se définissent comme un ensemble d'éléments susceptibles de produire de l'innovation sociale lorsqu'ils sont conjointement menés dans un projet.			
<b>Marqueur 1</b>	<b>Contextualisation du besoin et de l'aspiration</b>		
	1. Les besoins et aspirations ne sont pas identifiés		
	2. Les besoins et aspirations sont identifiés par une personne ou une structure		
	3. Les besoins et aspirations sont partagés par un collectif d'acteurs		
	4. Les besoins et aspirations sont exprimés par les bénéficiaires eux-mêmes		
<b>Marqueur 2</b>	<b>Dimension collective du projet (hétérogénéité)</b>		
	1. Pas de collectif		
	2. Le projet fait intervenir deux catégories d'acteurs différentes		
	3. Le projet fait intervenir trois catégories d'acteurs différentes		
	4. Le projet fait intervenir quatre catégories d'acteurs différentes et plus		
<b>Marqueur 3</b>	<b>Ancrage territorial</b>		
	1. Pas d'ancrage territorial		
	2. Le projet fait appel à des acteurs locaux (logique de prestation)		
	3. Le projet implique des acteurs locaux (logique de construction/coordination/réponse commune)		
	4. Le projet renforce l'identité du territoire (patrimoine, savoir faire, culture, etc.)		
<b>Marqueur 4</b>	<b>Accessibilité</b>		
	1. Le projet ne favorise pas l'accessibilité		
	2. Le projet favorise l'accès à un bien, un service ou un dispositif		
	3. Le projet favorise l'accessibilité par la montée en compétence		
	4. Le projet favorise l'accessibilité par la participation des bénéficiaires/usagers		
<b>Marqueur 5</b>	<b>Nouveauté/Rupture par rapport à l'existant</b>		
	1. Pas de nouveauté		
	2. Dans le bien, service, dispositif proposé		
	3. Dans les manières de faire		
	4. Dans le bien, service, dispositif proposé et les manières de faire		

Ce projet est aussi innovant car il fait le choix de miser sur la co-construction entre acteurs, sur la consolidation des compétences locales (par exemple dans le domaine de l'offre éducative) plutôt que d'aller chercher des compétences à l'extérieur et de renforcer l'écosystème de l'ESS sur le territoire.

## **Pourquoi ce projet représente-t-il une priorité de LEADER dans votre stratégie ?**

Dans le cadre du projet de territoire du Pays de Langres 2014-2024 « Osons le Pays de Langres / innovant pour un territoire durable et suscitons l'envie », dans le cadre des objectifs de développement économique, une des priorités consiste à développer des activités à partir des ressources locales (recyclage, circuit-courts, énergie...).

La stratégie LEADER, réfléchie avec les acteurs de la société civile et les élus, a donc incarné dans ces objectifs le projet de territoire, en priorisant dans son axe 2 de dynamiser le potentiel endogène local par une approche partenariale et ascendante dont le développement de filières et de circuits courts (fiche action 2).

## **Comment le projet a-t-il abordé un défi majeur de votre stratégie (par exemple, changement démographique, problèmes environnementaux, problèmes sociaux) ?**

Ce projet répond aux besoins de notre territoire sous différents angles :

- Alimentation saine, locale et de qualité,
- Développement des circuits alimentaires de proximité en structurant la production locale,
- Préserver l'environnement (éviter le gaspillage alimentaire, relocalisation valeur ajoutée, réduction des déplacements d'acheminement de produits locaux, etc.),
- Concourir à l'implantation de futurs producteurs et créer de l'emploi,
- Rendre davantage attractif et valoriser le territoire du Pays de Langres.

## **Comment le projet pourrait-il être transféré à d'autres GAL ?**

La méthodologie employée peut être appropriée par d'autres territoires ruraux et les outils utilisés sont facilement répliquables à d'autres territoires. Nous sommes d'ailleurs régulièrement sollicités par d'autres territoires (GAL/PETR Seine et Tille (21), PNR Montagne de Reims, témoignage dans une visio conférence du RTES ([www.rtes.fr](http://www.rtes.fr)) au côté d'un territoire urbain (Roissy)

## **PHOTOS / ILLUSTRATIONS DE VOTRE PROJET**

- Document « Approvisionnement en produits locaux et circuits courts en Pays de Langres » pour permettre au plus grand nombre de disposer d'informations précises pour se nourrir en local avec une diffusion aux partenaires, sur les réseaux sociaux et le site internet du PETR <http://www.pays-langres.fr/les-producteurs-locaux/>



## APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS LOCAUX ET CIRCUITS COURTS EN PAYS DE LANGRES

(Liste non exhaustive par ordre alphabétique et domaine de production)\*



EDITION  
JUN 2021

POLE EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DE LANGRES  
200 rue du Caporal Albert ARTY 52200 LANGRES - 03 25 84 10 00 www.pays-langres.fr

- Article de l'ANCT dans leur Projétothèque publié le 23 novembre 2020 : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/des-produits-locaux-pour-la-restauration-collective-322>
- Vidéo capsule « Plan de relance » disponible sur la page Facebook de la Préfecture de Haute-Marne, sur le site internet et la chaîne YouTube du PETR : Reportage et interview Puissance TV 20.04.2021 <https://www.youtube.com/watch?v=6lOmtb7TciY>



- Article de la Banque des territoires dans sa Lettre « En Direct » d'avril 2021 : [https://www.banquedesterritoires.fr/sites/default/files/2021-04/210401\\_CDC\\_EnDirect\\_AVRIL\\_VF.pdf](https://www.banquedesterritoires.fr/sites/default/files/2021-04/210401_CDC_EnDirect_AVRIL_VF.pdf)
- Création de 2 documents de communication pour la restauration collective <http://www.pays-langres.fr/restauration-collective/>



## Le projet alimentaire territorial, ou la redécouverte du bon sens pour nourrir son territoire ... ou histoire d'une évidence pas si simple à mettre en place ...

### Se nourrir avec des produits de son territoire, le plein d'avantages...

Territoire très agricole, le Pays de Langres a décidé, depuis quelques années déjà, de s'intéresser à la question de son alimentation et de sa connexion avec son agriculture.

Car une réalité semble bien connue mais aussi regrettable : on a beau être un territoire agricole, finalement bien peu de produits consommés sur le territoire proviennent de ses agriculteurs ; cette part est estimée à moins de 5%.

L'enjeu est donc de réinstaller une proximité entre producteurs et consommateurs au sein de nos villages.

A la clef, une alimentation dont on connaît la provenance, ce qui n'est pas gage immédiat de qualité en soi. La proximité induit la responsabilité et la responsabilité, la qualité. Pour illustrer, il est plus facile d'être en lien direct avec le producteur de nos légumes, de nos côtelettes, par exemple, pour lui dire ce qu'on pense de la qualité de ses produits ; plutôt que d'être confronté aux 3 couches d'emballage d'un produit, de lire des codes-barres et autres signes abscons pour imaginer le destinataire à qui on pourrait transmettre des récriminations.

A la clef également, un meilleur bilan carbone, des aliments qui ne traversent plus la planète pour arriver à contre saison, muris selon des procédés chimiques.



A la clef encore, un goût retrouvé et une nette réduction du gaspillage alimentaire.

A la clef enfin, un revenu consolidé par les agriculteurs qui perçoivent une plus grande partie de la marge laissée.

Les enjeux sont donc de taille, la cohérence évidente, le bon sens de mise.

### Une évidence pourtant semée d'embûches

Pour autant, pas si simple à mettre en place concrètement, tant aujourd'hui les circuits de transformation et de distribution entre la production agricole et le consommateur sont organisés dans une logique industrielle, mondialisée et non par la proximité.

Même une loi, la loi Egalim, ne semble pas changer la donne pour autant.

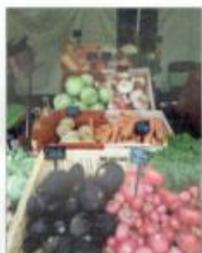
Alors, l'idée est de prendre les choses à la base, à l'échelle du bassin de vie, en commençant par ce sur quoi on a prise. C'est donc cette démarche que le PETA du Pays de Langres a entrepris, en élaborant un Projet alimentaire territorial (PAT).

Concrètement, cet organisme est une sorte de fédération des 3 Communautés de Communes (CC Auberville, Vingeanne et Montsaigeonnais, CC du Grand Langres et CC des Savoiraire), l'idée est d'agir sur les domaines de compétences de ces collectivités, et donc, de commencer par la restauration scolaire puisque c'est une responsabilité communautaire et de faire en sorte

que les repas des enfants comportent plus de produits locaux. Il ne suffit pas de le dire pour le faire le lendemain, c'est un peu plus compliqué. Il faut d'abord composer avec les marchés publics qui, au nom du principe de concurrence, ne permettent pas de travailler avec qui on veut, et de privilégier systématiquement la proximité.

Ensuite, introduire des produits locaux en restauration collective induit une logistique particulière. Pour un chef de cuisine en collège, travailler avec un des 5 ou 6 grands groupes de distribution de la restauration collective implique un coup de fil par semaine et des livraisons de repas tout composés, etc. et des sachets à ouvrir. Travailler avec des producteurs locaux signifie 10 coups de fil chaque matin, ne pas avoir les salades prévues car il a gelé plus fort que prévu, s'avoir s'adapter mais aussi être équipé pour éplucher les légumes, et notamment cuisiner les produits, etc.

Bref, et ces exemples de petites difficultés se multiplient (...) donc pour mettre en place une telle dynamique sur un territoire, cela signifie anticiper, accompagner les choses, s'organiser, etc.



C'est pour cela que les 6 et 7 février derniers, nous avons réuni les producteurs d'une part, et les acteurs de la restauration collective (gestionnaires, chefs de cuisine, etc.) d'autre part, pour comprendre leurs besoins, pour organiser et mettre en place ce qui pourrait leur faciliter la vie.



Dominique Thiebaud, président du PETA de Langres, Claire Colliat, maire de Saint-Loup sur Aujon, Béangère Abba, députée de Haute-Marne et Patricia Andriot, élue à la communauté de communes Auberville, Vingeanne et Montsaigeonnais le 18 octobre à Saint-Loup/Aujon

Trois groupes techniques seront prochainement au travail : le premier pour faciliter l'acheminement et le stockage des produits locaux, notamment, le second pour mieux accompagner les acteurs du territoire dans la rédaction de leurs marchés publics et enfin, le troisième pour travailler sur des actions de sensibilisation liées à l'alimentation, au sens large.



Pour cela aussi, l'idée est de s'appuyer sur les pépites que notre territoire a la chance de compter. Certains n'ont pas attendu les collectivités pour agir sur la question, le collège Les Vignes du Crey à Prauthoy, le collège Montmorency à Bourbonne les bains, la Maison de Courcelles à Courcelles-sur-Aujon, la Régie rurale du Plateau à Vaillant, par exemple.

Ensuite, l'idée est de pouvoir étendre cette dynamique à d'autres établissements qui mobilisent de la restauration collective (EPHAD ; hôpitaux, etc.).

Au-delà de l'introduction plus massive de produits lo-

caux dans la restauration collective, d'autres pistes de travail se mettent en route.

Une rencontre a eu lieu avec la Métropole de Dijon qui souhaite introduire, dans la restauration collective, 30 % de produits issus d'un rayon de moins de 80 kms d'ici 2030, afin d'alimenter l'ensemble de sa population. Cela pourrait constituer un débouché intéressant pour nos producteurs, inciter et consolider ainsi la mise en place de filières locales de produits transformés sur les exploitations.

Des discussions ont aussi lieu à l'échelle du Parc National de Forêts car nous sommes bien conscients du devoir d'exemplarité sur ce sujet pour être à la hauteur de cette reconnaissance, mais aussi parce que c'est à cette échelle qu'il nous faut désormais apprendre à penser et à nous identifier.

A noter enfin que ce n'est pas une démarche isolée, on dénombre environ 500 territoires en France qui se sont lancés dans des actions similaires. Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation soutient et encourage ce processus, le finance aussi parfois. C'est en partie le cas pour le projet du Pays de Langres qui a reçu l'aide de l'État et de l'Europe pour soutenir cette dynamique.

Patricia Andriot